

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **58 (1970)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

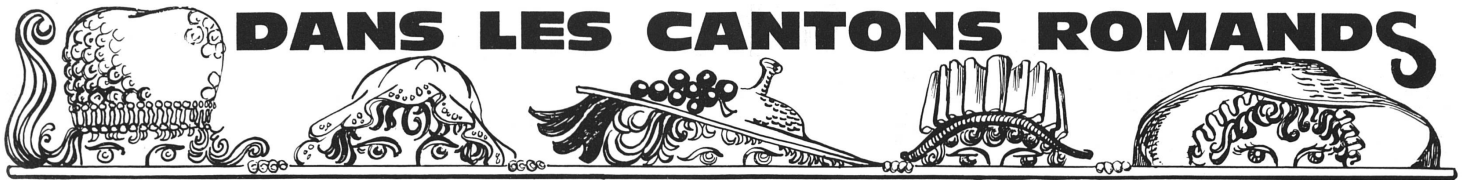
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



GENÈVE

COTISATIONS ÉGALES DES FEMMES ET DES HOMMES

La loi assurance-maladie obligatoire a été acceptée dans la séance du Grand Conseil du 9 octobre 1969, avec décision de fixer une cotisation égale pour les femmes et les hommes.

Ce succès est dû en grande partie à Me Emma Kammacher qui, avec autant de ténacité que d'intelligence, a su faire accepter l'article en question. La commission rapportant sur le projet de loi était d'accord (moins une abstention) avec le principe de l'égalité des primes. Mais, à la séance du Grand Conseil, il revint sur le tapis, notamment à propos de ses répercussions financières sur les caisses-maladie et, indirectement, sur celles de l'Etat.

Nous ne rappellerons pas ici les arguments qui militent en faveur de l'égalité des cotisations, notre journal en ayant souvent parlé. Nous aurons d'ailleurs certainement l'occasion d'y revenir lorsque la révision de l'assurance-maladie viendra en discussion devant les Chambres fédérales. Nous pourrions alors souligner que la Suisse est un des derniers pays, sinon le seul, à pratiquer la discrimination à l'égard des femmes sur le plan de l'assurance-maladie.

En levant cette discrimination pour le canton de Genève, le Grand Conseil de ce canton a pris une heureuse décision.

La Société des Amis

FÉMINISTE DEPUIS 300 ANS

Telle s'est toujours montrée la Société des Amis, plus connue sous le nom de Quakers, mouvement qui fête ce 1er mars son cinquantième à Genève et son trentième anniversaire en Suisse; depuis 1947, cette branche suisse est autonome.

Que sont, que croient les Quakers? Au moment où Georges Fox, au XVII^e siècle, fondait ce mouvement en Angleterre, le formalisme régnait dans les Eglises: en réaction, les Quakers dès le début, ont professé le mépris des formes extérieures, pour mettre l'accent sur l'inspiration intérieure de l'Esprit; ils sont pacifistes, sensibles aux maux du monde et se sont fait connaître très tôt dans leurs efforts contre l'esclavage, pour la réforme des prisons et pour la paix internationale.

Le Mouvement quaker n'a jamais pratiqué de discrimination de sexe, bien plus, les femmes y ont toujours été considérées comme des égales, et ceci à une époque où certes l'idée n'était pas dans l'air; ainsi pouvaient-elles prêcher et elles l'ont fait dès le début (on sait que les Quakers n'ont pas de pasteurs, mais se partagent les responsabilités, prenant toujours leurs décisions ensemble et à l'unanimité). Autrefois, les séances de travail n'étaient pas mixtes, mais... la raison n'en était pas dans un désir d'éviction du côté des messieurs: au contraire, ceux-ci étaient considérés comme trop bavards, et les dames préféraient s'exprimer séparément, par souci d'efficacité! Naturellement, hommes et femmes discutent et travaillent maintenant ensemble, depuis un siècle.

Le double anniversaire de la Société des Amis sera célébré au siège du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, le 1er mars de son côté, la télévision romande lui consacra une émission de 20 minutes, dans le cadre d'une «Présence protestante», le dimanche 10 mai à 18 h. 55. Une bonne occasion de faire connaissance avec un groupement qui est à la pointe du féminisme!

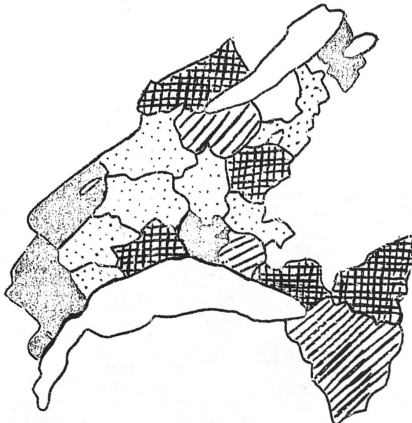
J. L.

A Genève, le Centre Quaker International se trouve: rue Adrien-Lachenal 12.

VAUD après les élections communales : LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE

Les résultats de l'enquête menée par huit femmes sous la direction de Mme Simone Chapuis-Bischof avec l'appui de la Fondation pour l'éducation civique de la Saffa nous ont été transmis. Nous ne pouvons malheureusement pas, faute de place, reproduire cet intéressant rapport dans son entier et nous devons nous borner à publier les quatre cartes figurant à la fin du document. Celles-ci, du reste, sont significatives et résument les conclusions du rapport.

Proportion des candidates



■ Plus de 9 %
■ De 8 à 9 %
■ De 7 à 8 %
■ Moins de 7 %

Proportion des élues



■ Plus de 6,7 %
■ De 5,7 à 6,7 %
■ De 4,7 à 5,7 %
■ Moins de 4,7 %

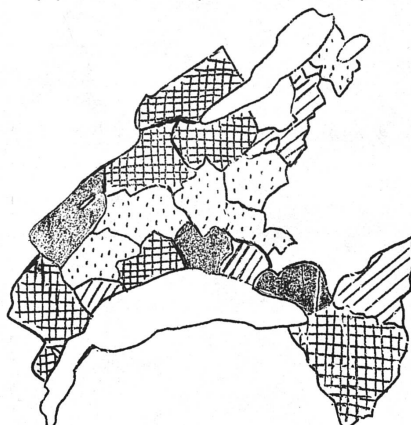
D'une façon générale, l'électeur fait moins confiance aux femmes que les responsables des partis. La participation de la femme à la vie politique est mieux acceptée dans les grands centres que dans les petites localités.

Proportion des femmes exerçant une profession



■ Plus de 31 %
■ De 27 à 30 %
■ De 22 à 26 %
■ Moins de 21 %

La population selon l'importance du secteur primaire



■ 1 à 14 %
■ 15 à 24 %
■ 25 à 34 %
■ Plus de 35 %

Il existe une relation certaine entre l'importance de la population féminine professionnelle active et la façon dont la femme est acceptée dans la vie politique

Là où l'agriculture prédomine, règne encore une certaine conception du rôle de la femme: ses activités sont limitées au ménage, aux enfants, à la conduite du domaine

MEMENTO

LYCEUM-CLUB

27 février, 16 h. 30: «Images de France», diapositives en couleurs, C. et E. Rey.

1er mars, 17 h.: Récital, Suzanne et Pierre Boulenaz, cantatrice et pianiste.

6 mars, 16 h. 30: Causerie de Simone Cuender: «La merveilleuse tragédie de l'enfance».

13 mars, de 10 à 22 h.: Vente Boutique des superstitieux.

SUISSE

Lycée: Assemblée générale les 10 et 11 mars à Bâle.

(Suite des informations romandes en page 6.)

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises: 40e Journée des femmes vaudoises, 5 mars, salle des 22-Cantons, dès 10 heures.

PROGRAMME

Le matin, Mlle R. Gaillard, présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses nous parle. «Protéger la nature, c'est protéger l'homme», causerie de Mme M. Narbel, Dr ès sciences.

L'après-midi, après le repas en commun, conférence de M. E. Küttel, député, inspecteur cantonal du Tourisme et des Transports: «Protection de la nature et développement économique».

«Les réserves vaudoises» (avec clichés), conférence de M. E. Altherr,

CONCOURS DE POÉSIE ET DE PROSE

La Société des poètes et artistes de France (SPAF) annonce l'ouverture de son concours annuel des Poètes suisses de langue française 1970.

Le poète-lauréat bénéficiera d'une édition gratuite et divers prix en nature honoreront les meilleurs poèmes et les œuvres en prose. Pour chaque section le délai de clôture est fixé au 31 août 1970. Prière de demander le règlement détaillé à la déléguée Mme L. Bétant, 4, avenue Hentsch, 1207 Genève.

NEUCHÂTEL

INSTRUCTION CIVIQUE ACTIVE

A la fin de l'année dernière et après avoir suivi à la TV, le 10 décembre, l'émission en direct sur la séance des Chambres fédérales au cours de laquelle deux nouveaux conseillers fédéraux furent nommés, la troisième classe préprofessionnelle 23, de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de leur instituteur, M. Claude Robert, s'est livrée à une enquête — forcément modeste — auprès du public.

Il s'agissait de savoir si le Suisse et ici plus particulièrement le Chaux-de-Fonnier, s'intéresse aux plus hautes autorités du pays et ce qu'il en sait. Choisis au hasard, 25 hommes et 25 femmes furent interrogés par des groupes d'élèves. Voici les questions qui ont été posées:

1. Qui sera le président de la Confédération en 1970?
2. Deux conseillers fédéraux ont démissionné à la fin de cette année. Qui sont-ils?
3. Deux conseillers fédéraux viennent d'être nommés. Quels sont leurs noms?
4. Par qui ont-ils été nommés?

Chaque réponse exacte valait 1 point à la personne interrogée. Chaque nom exact donné la deuxième et à la troisième question valait également 1 point. Pour la dernière question, 1 point était obtenu pour l'une des réponses suivantes: Assemblée fédérale; Chambres fédérales; Conseil national et Conseil des Etats. Le maximum des points était donc de 6.

Du côté hommes, le total des points s'est élevé à 76 (contre 150 possibles). Les femmes sont arrivées à 75 points (contre 150 également).

Conclusions: hommes et femmes se sont tirés de ce petit sondage... avec médiocrité. Juste la moyenne! Il y a donc encore beaucoup à faire et l'instruction civique telle que la conçoit M. Robert est extrêmement utile: ce seront bientôt les enfants qui pousseront les parents à aller voter. Entre nous, ils ont bien besoin de cette impulsion et pas seulement dans les Montagnes neuchâteloises...

Nous ne pouvons donc que féliciter chaudement la classe 3 P 23 de La Chaux-de-Fonds et la donnons en exemple aux instituteurs qui conçoivent encore l'instruction civique comme une branche ennuyeuse à enseigner et à assimiler.

EXPOSITION

ELISABETH LERESCHE

Elle expose en la Galerie des Nouveaux Grands Magasins, à Lausanne, du 28 février au 18 mars. Née à Barcelone, le 9 janvier 1932, de père vaudois (actuellement président de la Nouvelle Société Helvétique de Montpeller) et de mère alsacienne, elle fut, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpeller, l'élève de Camille Descossy et obtint plusieurs premiers prix. Elle exposa à plusieurs reprises à Montpeller, Perpignan et Mazamet, dessina des costumes de théâtre pour des troupes universitaires, puis alla consacrer son existence, à Paris, à un mari et trois enfants.

Il y a juste deux ans, Elisabeth Leresche a repris le pinceau avec une conception picturale qui a évolué. Et l'on assiste, alors, à une maturité artistique créatrice. Ses monotypes intéressent les experts et ravissent le public.

J. Th.